

Matrice d'analyse des risques de protection – Région de Mopti

Septembre 2019 (Ce document a vocation à être mis à jour régulièrement par le Cluster Protection régional)

Pays, régions et cercles	Mali, Mopti (Douentza, Teninkou, Youwarou, Bandiagara, Bankass, Koro, Djenne, Mopti)				
Situation humanitaire	La région de Mopti a été marquée par les conflits intercommunautaires et les actes de violence, y inclus les graves exactions de droit de l'homme, perpétrés contre des civils qui ont poussé des milliers de personnes à se déplacer. Au 30 juin 2019, on compte 50 643 PDI (49% d'hommes et 51% de femmes) dont 76% vivent avec les communautés hôtes et 24% sur les sites spontanés, ainsi que 41 108 PDI retournés (48% d'hommes et 52% de femmes), et 4 374 rapatriés du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Niger. L'insécurité alimentaire touche 8% de la population (soit 217 000 personnes). Près de 154 00 élèves n'ont pas accès à l'école dans la région de Mopti en raison du nombre élevé d'écoles non fonctionnelles. Par ailleurs, 12,6% des localités disposent de CSCom (dans la localité) tandis que 24,2% des localités sont à plus de 15 kms des CSCom. Les principaux défis humanitaires de la région sont : (i) le contexte sécuritaire qui s'est énormément dégradé en raison de la recrudescence des conflits intercommunautaires; (ii) les mouvements forcés de population et les difficultés d'accès aux services sociaux de base ; (iii) une augmentation des besoins humanitaires (Source : Profil humanitaire de la région de Mopti, février 2019).				
Risques de Protection	Données existantes	Menaces	Vulnérabilités	Capacités	Evaluation du risque
Viol et violence sexuelle	11 de cas de VBG et 9 cas de violence sexuelle liée au conflit, documentés à Mopti depuis janvier 2019. <u>Source</u> : Monitoring de protection, UNHCR/AMSS	Les auteurs de viol sont la famille (oncles, cousins), voisins, milices armées. La normalisation du viol (banalisation), l'impunité causée en partie par la pression sociale et la pesanteur socio-culturelle, contribuent à augmenter le risque de viol. Les conséquences pour les survivants sont multiples : vulnérabilité physique et économique, risque de maladie/IST, grossesses non désirées, déchirure et même parfois le décès.	Les cas de viol touchent les femmes et les filles de tout âge et tous groupes confondus. Les enfants sont particulièrement vulnérables (dont 45% des cas reçu au One Stop Center).	Référencement et prise en charge holistiques des victimes (UNFPA One Stop Center) Sensibilisations sur cette thématique (L'équipe du One Stop Center, MSH, APDF, AMSS, DRC, NEF, Conseil Régional, DRPFE.) Renforcement des capacités des acteurs-clé (50 leaders religieux, communicateurs traditionnels et animateurs radios ; 30 prestataires de santé) Mise en place des comités d'alerte au sein des communautés 11 Comités d'Alerte précoce dans les 8 cercles.	Risque très probable avec impact sévère (score : 9)

<p>Recrutement des enfants dans les forces armées</p>	<p>267 violations graves contre les droits de l'enfants documentés dans la région de Mopti</p> <p><u>Source</u> : UNICEF/MRM</p>	<p>La présence de groupes armés, en raison de l'intensification du conflit armé, représente la première menace. La fermeture des écoles a également eu pour conséquence d'augmenter le recrutement des enfants par les forces et groupes armés. Enfin, il convient de noter que les parents représentent également une menace de par leur complicité avec les responsables des groupes armés et leur choix d'avoir recours à ce type de mécanisme négatif d'adaptation.</p>	<p>Les garçons sont majoritairement ciblés par le recrutement par les forces et groupes armés.</p> <p>Le manque de sensibilisation des parents et des communautés, et leur méconnaissance des conséquences néfastes sur le bien-être physique et psychique des enfants représentent un facteur supplémentaire de vulnérabilité.</p>	<p>Plusieurs organisations offrent des services de prise en charge et effectuent du travail de sensibilisation sur cette thématique</p>	<p>Risque très probable avec impact sévère (score : 9)</p>
<p>Enlèvements d'enfants</p>	<p>267 violations graves contre les droits de l'enfants documentés dans la région de Mopti</p> <p><u>Source</u> : UNICEF/MRM</p>	<p>La présence de groupes armés est la menace principale aux enlèvements d'enfants. Ces derniers sont en général enlevés pour être recrutés dans les forces armées (garçons) et, pour les filles, pour aider à porter du matériel, faire la cuisine, etc.</p>	<p>Voir vulnérabilité dans le point précédent</p>	<p>Voir point précédent</p>	<p>Risque probable avec impact sévère (score : 9)</p>
<p>Séparation familiale (enfants non accompagnés et enfants séparés)</p>	<p>267 violations graves contre les droits de l'enfants documentés dans la région de Mopti</p> <p><u>Source</u> : UNICEF/MRM</p>	<p>L'insécurité et la violence entraînant des mouvements forcés de population ont pour conséquence la séparation des familles.</p> <p>Le phénomène de séparation familiale qui existait déjà traditionnellement et qui n'était pas liés à la crise est exacerbé par le conflit. En effet, les séparations</p>	<p>Les garçons et les filles sont vulnérables au risque de séparation durant le conflit. Des séparations conjoncturelles sont aussi renforcées par la crise.</p> <p>Les catégories vulnérables sont les filles domestiques de Sévaré, Koro, Bankass, Douenza, Biandagara, les enfants qui vont chercher du travail suite à la fermeture des</p>	<p>Comité de gestion scolaire Présence des forces de l'ordre Sensibilisation communautaire</p>	<p>Risque probable avec impact sévère (score 6)</p>

		<p>familiales ont toujours existé dans le passé, qu'elles soient conjoncturelles ou structurelles (ex : les garçons qui vont chercher de l'emploi en dehors de chez eux et se font exploiter par leurs tuteurs/employeurs à des fins économiques, les filles qui ont l'habitude de faire du travail domestique et se trouvent menacées par leurs employeurs ou d'autres hommes de la société qui les exploitent sexuellement. Cela entraîne parfois des grossesses non désirées avec abandon de l'enfant à la naissance, de peur de la stigmatisation de la société et de la famille). Enfin, il existe aussi traditionnellement les enfants confiés aux maîtres coraniques (enfants talibés) et qui sont souvent exploités pour la mendicité. Pour toutes ces catégories d'enfants, le risque de séparation et d'abus en tout genre est exacerbé par le conflit. En définitive, les enfants alimentent beaucoup les flux migratoires, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Mali.</p>	<p>écoles, les enfants confiés aux maîtres coraniques mais dont ceux-ci sont tués/fuient durant la crise, etc. Beaucoup de ces enfants n'arrivent pas à retrouver leurs parents une fois qu'ils veulent rentrer, car ceux-ci ont fui ou ont même été éventuellement tués et ils se retrouvent tout seuls.</p> <p>Ces enfants ont en général entre 10 et 16 ans.</p> <p>Idem pour les enfants non accompagnés qui viennent du Burkina Faso et font du travail domestique.</p>		
Non accès à l'éducation	Près de 154 00 élèves n'ont pas accès à l'école dans la région de	La présence des groupes armés et l'insécurité sont les menaces principales entraînant la non-	Les enfants sont touchés par ce risque, particulièrement à Koro, Douenza et jusqu'à Biandagara. Le	Comité de gestion scolaire Sensibilisation scolaire	Risque très probable avec impact

	<p>Mopti en raison du nombre élevé d'écoles non fonctionnelles.</p> <p><u>Source</u> : UNICEF</p>	<p>fonctionnalité des écoles. Les groupes armés opposés à l'éducation formelle sont les menaces principales à la fonctionnalité des écoles d'abord par les menaces/attaques contre les enseignants qui fuient les écoles et également par la suspension des cours dans les écoles.</p>	<p>fait de ne pas aller à l'école les met à risque d'exploitation économique quand ils partent en quête d'emploi, de mariage précoce pour les filles, etc.</p>		<p>majeur (score : 6)</p>
<p>Incidents liés aux mines, aux restes explosifs de guerre, aux engins explosifs improvisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - perte en vies humaines - handicap/mutilation - blessures graves - traumatisme psychologique 		<p>Les risques liés aux mines, REG et EEI sont causés par la présence de militaires engagés dans le conflit. La motivation principale est de prendre le pouvoir sur une zone géographique déterminée. Ces derniers temps, les risques EEI sont également en lien avec le conflit intercommunautaire. En effet, les engins explosifs sont souvent placés sur les routes que les populations empruntent pour se rendre au marché. Des engins explosifs transitent dans la communauté si cette dernière est favorable à tel ou tel groupe radical. C'est donc également des civils qui sont une menace car ils convoient ces armes en les cachant. Par ailleurs, l'intensification des patrouilles a eu pour conséquence que les engins explosifs soient placés sur des routes secondaires, pour que les</p>	<p>Les militaires (FAMA, forces étrangères, MINUSMA,) et les Dosso sont les groupes les plus vulnérables à ce risque. Cependant, les civils qui se rendent aux marchés sont également fortement à risque car les engins explosifs sont souvent posés sur les axes routiers.</p>	<p>De nombreux acteurs humanitaires font de la sensibilisation et de l'éducation aux risques liés aux mines, REG et EEI. La formation et l'engagement sur cette thématique des leaders communautaires et de points focaux est également une stratégie importante dans la réduction des risques liés aux mines, REG et EEI.</p> <p>Le marquage des zones dangereuses réduit le risque pour les populations civiles d'être victimes de la présence des mines, REG et EEI. Enfin, la formation des acteurs humanitaires aux risques liés aux mines, REG et EEI représentent également une capacité importante.</p>	<p>Pour les EEI/REG : Risque très probable avec impact sévère (score : 9)</p> <p>Pour les ALPC : Risque très probable avec impact majeur (score : 6)</p>

		<p>groupes armés n'entrent pas dans les villages. Les milices et groupes d'autodéfense ciblent ainsi leurs ennemis.</p> <p>La présence de mines, REG et EEI entraîne des pertes en vie humaines, des blessures, un handicap physique, et des traumatismes psychologiques importants. Ils entraînent également une limitation des mouvements des populations et un provoque un frein dans les activités économiques, d'élevage, d'agriculture et de commerce. Ils contraignent également l'accès des acteurs humanitaires à certaines zones. Enfin ils limitent l'accès des enfants à l'école.</p>			
<p>Meurtres et assassinats, attaque délibérée</p>	<p>253 atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique, 72 atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne, 268 atteintes au droit à la vie documentés dans la région de Mopti depuis janvier 2019</p> <p><u>Source</u> : Monitoring de protection, UNHCR/AMSS</p>	<p>Les meurtres, assassinats et attaques délibérées sont causés par les groupes armés et les milices, ainsi que l'absence de l'Etat plus ou moins prononcé à certains endroits.</p> <p>Il faut également noter que le chaos causé par les assassinats commis par les groupes armés et milices, permet également des meurtres/assassinats qui sont des</p>	<p>Les groupes les plus vulnérables à ce type de risque sont : les femmes et les enfants, les personnes handicapées, les populations ciblées à cause de leur appartenance ethnique, les leaders communautaires et les personnes étant considérées comme « riches », les enseignants et enfin, les agents des ONGs qui sont également à risque d'attaques à cause des biens qu'ils transportent (téléphones,</p>	<p>Le déploiement des forces armées pour la sécurisation de certaines zones et les déplacements préventifs sont des ressources permettant de faire face à ce type de risque.</p>	<p>Risque probable avec impact majeur (score : 4)</p>

		<p>règlements de compte non liés au conflit.</p> <p>Les conséquences de ce type de violation sont multiples, et comprennent des mouvements de population et la perte des moyens de subsistance entraînant la famine.</p> <p>Les menaces à la vie ont comme impact l'effritement du tissu social et la désorganisation des capacités de protection communautaire.</p>	ordinateurs, etc) et des véhicules dans lesquels ils se déplacent qui sont ciblés par les vols.		
<p>Atteinte au droit à la propriété</p>	<p>97 atteintes au droit à la propriété documentés dans la région de Mopti depuis janvier 2019</p> <p><u>Source</u>: Monitoring de protection, UNHCR/AMSS</p>	<p>Absence de titre de propriété due à l'absence d'administration</p> <p>Vol et extorsion due au banditisme</p>	<p>La population civile/communauté hôte sont majoritairement les plus vulnérables aux vols et extorsions.</p> <p>Pour les femmes, l'accès à la terre est souvent difficile en raison des règles coutumières et religieuses. Les femmes veuves suite à la crise sont particulièrement vulnérables aux atteintes au droit à la propriété car les terres sont généralement reprises par des membres de leur famille. Les femmes qui font des activités rentables liées aux maraîchages sont également vulnérables car les hommes reprennent les terres aux femmes dès qu'ils s'aperçoivent que l'activité devient rentable.</p>	<p>Concernant les conflits entre agriculteurs/ éleveurs : 78% de recours à la médiation sont gérés à l'amiable.</p> <p>Accès à la terre : 27,2% des localités ont des mécanismes d'accès à la terre (36,6% au niveau national)</p> <p>Traditionnellement, les propriétaires terriens ne possèdent pas de document attestant de leur possession. Suite au déplacement, certaines terres ont été accaparées par d'autres personnes en l'absence des propriétaires. Il n'y en en général aucune difficulté pour ces propriétaires à récupérer leur terre, s'ils contactent les organisations qui</p>	<p>Risque probable avec impact majeur (score : 4)</p>

				travaillent dans ce domaine pour les aider. Ces personnes qui occupent provisoirement les terres des autres, sont généralement elles-mêmes des PDIs suite à la crise.	
Exploitation et travail forcé des enfants		<p>Le travail forcé est un mécanisme négatif d'adaptation des familles déplacées en raison du manque d'opportunité, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire</p> <p>Le travail forcé est également une « tradition » liée à certaines causes structurelles et conjoncturelles dont les effets néfastes sont exacerbés par la crise (voir catégorie de risque sur les « enfants non accompagnés et séparés »)</p>	<p>Les filles et les garçons déplacés qui cherchent des opportunités économiques pour appuyer leur famille sont les plus à risques. Les enfants non accompagnés et séparés sont très vulnérables car ils ne bénéficient pas de la protection de leurs parents/tuteurs légaux ou coutumiers. Enfin, les enfants encadrés par les maîtres coraniques sont également à risque. La fermeture des écoles augmente la vulnérabilité des enfants n'allant pas à l'école à être davantage exposé à ce risque. Les 10-16 ans sont les enfants les plus à risque.</p>	<p>Des organisations effectuent de la sensibilisation et des formations sur cette thématique.</p> <p>L'âge légal pour travailler est fixé à 15 ans.</p>	<p>Risque probable avec impact majeur (score : 4)</p>
Mariage précoce	<p>21% des 135 cas au One Stop Center sont des filles</p> <p><u>Source</u> : DRPFEF, GBVIMS</p> <p>14,3 % des adolescentes de 15-19 ans étaient mariées ou en unions avant d'atteindre 15 ans (au niveau national)</p>	<p>Les causes des mariages précoces sont, entre autres le recours à ce mariage comme stratégie de survie suite à la pauvreté, la déperdition des mœurs, les conflits, le manque de décision politique et une loi sur les VBG non disponible.</p> <p>Les parents et la communauté sont également la cause de ces mariage,</p>	<p>Les catégories les plus vulnérables sont les filles des ethnies Peulh, Dogon, Bozo, Sonhraï, Soninke et Diawandé, leur âge varie relativement entre 12 à 15 ans.</p>	<p>Mise à disposition des évidences Loi anti VBG disponible mais non validé par les députes</p>	<p>Risque probable avec impact majeur (score : 4)</p>

	<p><u>Source</u> : Enquête démographique et de santé 2018, INSTAT</p>	<p>suite à une influence des croyances religieuses, de la coutume et aux pressions sociales qui poussent à marier les filles précocement.</p> <p>Les conséquences de ce risque sont multiples, telles que la naissance de prématurés, l'augmentation de la mortalité maternelle et néonatale, les fistules obstétricales, le rejet par la société, la contamination par des IST/VIH ainsi que les troubles psychologiques.</p>			
Excision		<p>Cette pratique est causée par plusieurs facteurs dont la mauvaise interprétation de la religion, les pesanteurs socioculturelles, les pressions de la communauté.</p> <p>Les conséquences sont graves et incluent les hémorragies, la mort, le rejet social, la frigidité, la dyspareunie.</p>	<p>Les catégories les plus touchées sont les filles et les femmes de 0 à 7 ans.</p> <p>Les parents, les grands parents, les leaders religieux sont généralement les personnes impliquées dans l'excision des filles/femmes</p> <p>Les ethnies qui pratique le plus sont les Bamabra, Dogon, Peulh, Bozo, Sarakolé, Kassonké</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Référencement et prise en charge des cas (one stop center) - Sensibilisations sur cette thématique - Renforcement des capacités des acteurs-clé - Mise en place des comités d'alerte 	<p>Risque probable avec impact majeur (score : 4)</p>
Obstacles d'accès à la justice pour les victimes de violations graves des droits de l'homme		<p>Il existe plusieurs obstacles à l'accès à la justice : un manque d'information et de sensibilisation sur l'importance d'accéder à la justice pour les victimes ; la disponibilité et la difficulté d'accès</p>	<p>Les populations victimes de violations de droits de l'homme.</p>	<p>La gestion à l'amiable de certains conflits</p>	<p>Risque probable avec impact majeur (score : 4)</p>

		aux services en dehors de Sévaré (longueur des trajets, insécurité sur la route, la pauvreté) ; le manque de confiance en la justice suite à une culture d'impunité et peur de représailles en raison du manque de protection des victimes et des témoins. Enfin, la gestion à l'amiable des conflits peut être vue aussi bien comme un risque supplémentaire d'une justice bafouée que comme une capacité.			
Absence de documentation d'état civil		Absence des services étatiques dont la couverture ne va pas jusqu'au niveau du village freine l'obtention de documents d'Etat-civil car les personnes ne veulent/ne peuvent pas toujours de déplacer pour aller là où ces services se trouvent à cause du coût du déplacement, de l'insécurité sur les routes, etc. Lorsque les audiences foraines sont organisées, beaucoup de personnes font établir leurs documents, mais ne viennent pas les chercher par après. En effet, en venant chercher leurs papiers, certains se voient confrontés à devoir d'abord payer le minimum fiscal, qui est un impôt par personne composant le ménage, d'environ 3000 FCFA/an. Certaines	Les enfants non déclarés à la naissance Les orphelins du conflit car ce sont souvent les parents qui gardent les documents Les enfants non accompagnés/séparés Les enfants de réfugiés de retour		Risque probable avec impact majeur (score : 4)

		<p>communes ont trouvé ce moyen pour obliger les populations à payer leurs impôts.</p> <p>Un manque de matériel, et plus exactement de registres de naissance est un problème structurel qui empêche aux populations d'obtenir leurs papiers. Idem pour les retards dans la signature des registres par le Président du Tribunal. Les Mairies ne peuvent en effet par les utiliser avant qu'ils ne soient signés par le Président du Tribunal.</p> <p>Pour les enfants non déclarés à la naissance, l'absence de jugement supplétif est le principal frein à l'obtention de leurs document d'Etat-civil.</p> <p>A cause de la crise, des pertes de documents d'état civil s'observent pendant le déplacement. Ceci lié à la pratique culturelle préexistante, ne favorisant pas la possession de ces documents mais également que le plus souvent ces papiers perdus ou détruits à cause du conflit, ne sont pas systématiquement remplacés.</p>			
--	--	--	--	--	--